

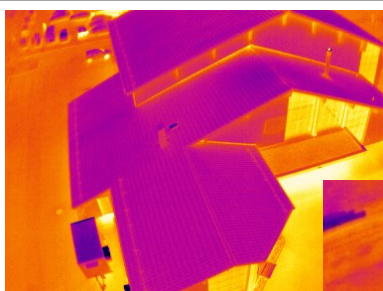
Thermographies aériennes des bâtiments

Bottens



Descriptif

Durant l'hiver 2015-2016, la commune de Bottens a effectué, par l'intermédiaire d'une société spécialisée, des thermographies par drone de tous les bâtiments du territoire communal. Les clichés thermographiques ont été mis gratuitement à disposition des propriétaires privés accompagnés d'une note explicative pour leur interprétation. Suite à ceci, la commune a organisé une demi-journée de conseils personnalisés avec l'appui d'un bureau d'ingénieurs dans la thermique du bâtiment. Lors de cette dernière, les propriétaires ont bénéficié, sans engagement, des conseils d'un professionnel pour interpréter les thermographies de leur bâtiment, répondre à leurs questions et les orienter dans d'éventuels travaux d'assainissement énergétique.



Les thermographies aériennes ont été réalisées par la société Azimut Vision à Genève.

Le montant des honoraires pour ces prestations s'est élevé à environ CHF TTC 7'500.-

Ci-contre, les exemples de thermographie de 2 bâtiments communaux :

- la salle polyvalente (en haut)
- le collège des Lionceaux (en bas)

Environ 30 personnes ont montré leur intérêt et bénéficié de conseils personnalisés.

Démarche et opportunités



L'objectif visé par cette mesure est d'informer et sensibiliser les habitants de la commune sur l'état de l'isolation de leur bâtiment, ce qui s'inscrit parfaitement dans le concept énergétique de la commune.

Cette démarche libre et sans engagement de la part des propriétaires permet d'inciter les plus sceptiques et d'encourager les convaincus à l'intérêt d'un assainissement énergétique.

Avantages et inconvénients



+ Pour les intéressés, cette démarche est entièrement gratuite et sans engagement

+ La demi-journée de conseils a également été l'occasion d'un moment de convivialité et d'échanges entre les citoyens

- L'information fournie par une image thermographique est limitée et ne permet pas de faire un diagnostic énergétique exhaustif.

- La prise d'image aérienne de qualité peut être rendue délicate en raison de la géométrie du bâtiment ou de son environnement.

Recommandations pour la mise en œuvre

Pour éviter tout problème d'ordre juridique, la commune a informé préalablement les habitants en expliquant leur démarche à travers un tous-ménages. Dans le contexte actuel, c'est absolument nécessaire pour obtenir l'adhésion de la population et ainsi éviter de mauvaises réactions lors de la prise des clichés.

Le format et le mode de rendu des clichés aux propriétaires doit être défini au préalable.

Lors du rendu des clichés, il est intéressant d'y joindre la documentation gratuite de la Confédération et de l'Etat de Vaud sur les conseils en matière de rénovation énergétique et les subventions disponibles.

Personne de contact

Nom : Panchaud Prénom : Xavier
Fonction : ancien syndic de Bottens Téléphone : 078/627.36.57

Evaluation

Temps de mise en œuvre	Coût	Difficulté	Satisfaction globale
< 2ans	Bas	Simple	Insuffisante
2 à 5 ans	Moyen	Moyen	Suffisante
>5 ans	Elevé	Complexe	Bonne

Informations complémentaires et références

Publications de la Confédération sur les conseils en matière de rénovation énergétique :
<http://www.bfe.admin.ch/dokumentation/publikationen>

Page web de l'Etat de Vaud sur les subventions disponibles :
<https://www.vd.ch/themes/environnement/energie/subventions/>